2000 - 2001

ANNUAL REPORT

New Brunswick Advisory Council on the Status of Women

2000-2001 Annual Report

New Brunswick Advisory Council on the Status of Women
236 King Street
Fredericton, N.B.
E3B 1E2

Tel: 1-800-332-3087
(506) 444-4101
Fax: (506) 444-4318

E-mail: acswcccf@gnb.ca

Internet Site: www.acswcccf.nb.ca

Cette publication est disponible en français.

ISBN: 1-55236-724-X

106-03113/

MEMBERS OF THE NBACSW

The 13 members of the Advisory Council are appointed by Cabinet for a three-year term. For the year 2000-2001, the Advisory Council was composed of:

Lucille Riedle, Chairperson
Lynn Merrithew-Boone, Vice-Chair, Charlotte
Georgette Ferlatte, Restigouche
Corinne Godbout, Greater Fredericton
Rose-Aimée Haché, Acadian Peninsula
Patricia Gallagher Jetté, Greater Saint John
Denise Daigle-Lavigne, Miramichi
Lorraine Pollock, Kings/Albert
Simone Savoie, Chaleur
Lillian Surette, Greater Moncton
Jacquie Walker, Madawaska/Victoria
Helen Warren, Westmorland/Kent
VACANT, Carleton

How to contact the Advisory Council

New Brunswick Advisory Council on the Status of Women
236 King Street
Fredericton, N.B.
E3B 1E2

1-800-332-3087
(506) 444-4101
Fax: (506) 444-4318

E-mail: acswcccf@gnb.ca
Internet Site: www.acswcccf.nb.ca

The New Brunswick Advisory Council on the Status of Women recognizes its obligations and is committed to actively offer and provide quality services to the public in the public's official language of choice and to promote a more balanced utilization of both official languages within the public service.

ROLE OF THE NBACSW

The Advisory Council on the Status of Women is an agency for consultation and study created by legislation to advise the New Brunswick government on matters relating to the status of women and to bring these matters before the public.

The mission of the Advisory Council is to promote equity for women in all sectors of New Brunswick society. On matters of interest to women, the Council:

- advises governments
- recommends legislation, policies and practices to the Government of New Brunswick
- facilitates networking among women's groups
- gathers, researches and disseminates information
- increases awareness of the population on issues, programs and services

The Council invites women and women's groups to inform its office of issues which concern them and to obtain documentation and referrals.

The Honourable Margaret-Ann Blaney is the Minister Responsible for the Status of Women. Suggestions for appointments to the *Advisory Council* should be addressed to the Minister Responsible for the Status of Women, P. O. Box 6000, Fredericton, N.B. E3B 5H1.

COUNCIL ACTIVITIES

I. Council Meetings

June 8-9, 2000, Bathurst

Information on the Spiritus Awards was distributed to Council members. The ceremony will be held in Saint John, NB, on September 22, 2000. Several groups were invited to showcase their work and products. In addition, a number of women's volunteer groups will be presented with Certificates of Merit as a means of recognizing their work.

Council passed a motion that the ACSW sign the social contract prepared by the Women's Union for Pay Equity in support of pay equity legislation in New Brunswick.

The research project entitled *Growing Up Female in New Brunswick 1970-2000* was discussed. This publication will examine the various cycles of a woman's life from infancy to the later stages of life and will include a discussion of health concerns at different stages of life, education matters and work-related topics.

Following a meeting with a representative of the NB Daycare Coalition's ad hoc committee, a committee of ACSW members was struck and mandated to develop a strategy for action in support of an early childhood development program for New Brunswick.

September 21-22, 2000, Saint John

Given that the ACSW continually receives requests for funding from various women's groups, it was suggested that a policy for contributions be developed and submitted to the Council for approval.

The Spiritus Award Selection Committee met during the summer to consider the nominations and to select the Spiritus Award recipients as well as the recipients of Certificates of Merit. Nine women's groups accepted to Council's invitation to showcase their organization in the lobby of the hotel where the awards ceremony is to be held.

The members of the Council planning to participate in the Women's World March 2000 presented their respective plans concerning their participation to this event.

On the issue of child care, a committee of ACSW members and staff, as well as a representative from the NB Daycare Coalition's ad hoc committee met over the summer months to discuss early childhood development in the province of New Brunswick. A position paper was prepared for presentation to the Minister of Family and Community Services.

The Atlantic Women in Business Conference 2000 was conceived following the announcement that

the federal government would invest 70 million dollars in Atlantic Canada to promote the business community, with some of the funds reserved for women in business. While the provinces of Nova Scotia and Newfoundland receive federal funds for women in business, New Brunswick and Prince Edward Island are lacking in this area. To compensate for this situation, the Atlantic Canada Opportunities Agency approached the Advisory Council offering to fund an Atlantic conference in New Brunswick and asked the ACSW to be its host. The conference will be held in Moncton from November 19-21, 2000.

After viewing a video of a project entitled Silent Witness Project which was developed in the United States, Council members moved to endorse the Silent Witness project and approved the costs associated of implementing a similar project in New Brunswick.

November 21, 2000, Moncton

The Minister of Family invited the ACSW and Community Services to participate in a two-day consultation along with child care interveners. On the second day, the Minister received recommendations concerning the public funding of operational costs of child care centres, training programs for child care workers, and the establishment of an infrastructure to ensure the provision of quality child care services in the province.

In reply to an invitation from the Select Committee on Health Care of the Legislative Assembly, the ACSW prepared and submitted a position paper to the Committee.

December 13, 2000, Conference call

This conference call was convened in order to consider a request for funding from the newly formed child care association, presented at the last Council meeting. At that time, Council members had felt that more information was required before making a decision on this matter.

The Advisory Council decided to support the child care association, in the form of in-kind services, and to assist with the cost of incorporating the association.

February 7, 2001, Conference call

The purpose of this conference call was to evaluate a number of requests for funding from various groups across the province.

March 29-30, 2001, Moncton

Members were asked to speak on the requests submitted by various groups from their region. Each request was discussed separately and motions as to the ACSW's contribution and support were carried on each individual request.

The Chairperson informed members that the research project *Growing Up Female in New Brunswick 1970-2000* has been completed and is in the process of being printed. The official launch

of this publication has been postponed in order to allow sufficient time for the printing process.

Following the ACSW's Day of Reflection held in March 2000, much has occurred in the area of child care. With financial support and in-kind services provided by the ACSW, child care providers formed a new association called Early Childhood Care and Education NB / Soins et éducation à la petite enfance (ECCENB/SÉPENB).

Another publication *For the Record...* will be distributed in the near future to all who attended the 1998 *Mapping the Future* conference in Fredericton and helped shape the ACSW's three-year plan of action. This publication is a compilation of the accomplishments of the ACSW from 1998 to 2001.

Joining the meeting, the Minister Responsible for the Status of Women, the Honourable Margaret-Ann Blaney talked about the Working Group on Family Violence, which she created shortly after the Women's World March last October. She described the group's structure and mandate, saying she was confident it would lead to positive measures to reduce violence against women. She also added that she has met with the Women's Union for Pay Equity on several occasions and that she would continue to work with the group to find ways to improve women's economic status.

II. Presentations

November, 2000. Presentation of a position paper on Wellness in New Brunswick to the Legislative Assembly's Select Committee on Health Care.

November 2000. Participation in a two-day consultation between child care providers, a number of agencies and the Minister of Family and Community Services, to discuss a child care program in New Brunswick.

III. Publications

- Quarterly Information Bulletin
- *For the Record...*
- *Growing Up Female in New Brunswick 1970-2000*

IV. Conferences

- ❑ Luncheon with the Consul General of the United States as guest speaker, September 2000
- ❑ Two-day conference entitled Atlantic Women in Business Conference, November 2000

- ❑ Video-conference to mark International Women's Day, March 2001

V. Committees

The Council is officially represented on the following committees:

- ➢ Comité aviseur au Groupe de recherche pour l'éducation dans une perspective mondiale
- ➢ Greater Saint John Teen Pregnancy Committee
- ➢ Mothering Matters NB
- ➢ Muriel McQueen Fergusson Research Centre on Family Violence - Operations Committee
- ➢ NB Health Coalition
- ➢ NB Union for Pay Equity
- ➢ NB Women's Intercultural Network - Research Committee
- ➢ Osteoporosis Society of Canada, New Brunswick Chapter
- ➢ Provincial Breast-feeding Advisory Committee
- ➢ Provincial Caring Partnerships Committee
- ➢ Provincial Forum on Violence Against Women
- ➢ Regional Advisory Committee to the Nova Institution for Women
- ➢ Community Partnership Committee of Moncton
- ➢ Réseau de femmes francophones du Nouveau-Brunswick
- ➢ UNIFEM (United Nations Development Fund for Women), New Brunswick Chapter
- ➢ Women's Health Initiative - Region 3 Hospital Corporation
- ➢ World March of Women 2000

VI. Other activities

The Chairperson, Vice-Chairperson, Council members and staff participated in numerous activities at local, provincial and national levels and occasionally in out-of-province events.

- ***May 2000***. Participation in follow-up of the workshop *Catching Tomorrow's Wave* (chaired by the Honorable Claudette Bradshaw, Minister of Labour), Dieppe.

- ***May 2000.*** Meeting with representative from United States Consul General, Moncton.

- ***May 2000***. Guest speaker at meeting of Catholic Women's League, Bathurst.

- ***May 2000***. Invited guest speaker at the Kent Violence Prevention Centre, Richibucto.

- ***May 2000***. CNIB (Canadian National Institute for the Blind) Visions Luncheon, *Moncton.*

- ***May 2000***. Participation in the Kent-Eco-Tourism meeting, Bouctouche.

- ***May 2000***. Guest speaker at the launch of the Millennium Project at the residence of the Lieutenant Governor, Fredericton.

- ***June 2000.*** Interview with Radio-Canada on women in business, Moncton.

- ***June 2000.*** Participation at the Famous Five Foundation project, Fredericton.

- ***June 2000***. Meeting with the Honourable Margaret-Ann Blaney, Minister Responsible for the Status of Women, Fredericton.

- ***June 2000***. Participation in the Women of Legislature ceremony, Fredericton.

- ***June 2000***. Participation at a breakfast hosted by CAAR (Coalition Against Abuse in Relations), Dieppe.

- ***June 2000***. Special guest at a press conference to launch the VOT project (Violence Zero Tolerance), Grand-Falls.

- ***June 2000***. Guest speaker at the Graduation Ceremonies of Medes School of Esthetics, Dieppe.

- ***July 2000***. Meeting to discuss early childhood development, Moncton.

- ***September 2000***. Interview with Info-Affaires on the Atlantic Women in Business Conference, Moncton.

- ***September 2000***. Meeting with Status of Women Canada officials, Moncton.

- ***September 2000***. Spiritus Awards ceremony, Saint John.

- ***October 2000***. Participation in the international conference *Global Summit of Women*, Johannesburg, Africa.

- ***October 2000***. Guest speaker at a presentation of the Osteoporosis Society, St. Andrews.

- ***October 2000***. Participation in the international conference of businesswomen *Leaders Summit 2000*, Washington, DC.

- ***November 2000***. Several telephone conferences to plan the Atlantic Women in Business Conference, Moncton.

- ***November 2000***. Participation in a two-day consultation organized by the Minister of Family and Community Services to discuss an early childhood development program in New Brunswick, Fredericton.

- ***November 2000***. Meeting of CAABWA (Canadian and African businesswomen Association), Toronto.

- ***November 2000.*** Atlantic Women in Business Conference 2000: *Trek to Success*, Moncton.

- ***November 2000.*** Interview with Global T.V. on the Atlantic Women in Business Conference, Moncton.

2001

- ***January 2001***. Meeting with ACOA officials to discuss wrap-up of Atlantic Women in Business Conference, Moncton.

- ***February 2001***. Meeting of the organizing committee on the outcome of the Atlantic Women in Business Conference.

- ***February 2001***. Meeting of the organizing committee of the video-conference on International Women's Day.

- ***March 2001***. Video-conference *Canadian Women Entrepreneurs: Going Places!* on International Women's Day, Moncton.

- ***March 2001***. Guest speaker at the launch of the documentary film *Pioneer Women of New Brunswick*, Fredericton.

VII. Information Services

The office of the Advisory Council responds to hundreds of requests from individuals requiring information on matters of family law, employment issues, health concerns or various types of violence.

During the 2000-2001 period, numerous calls were received concerning divorce and separation, marital property, child custody and access, child and spousal support payments, legal aid, employment standards.

Many calls also received were from women's groups, government and media and involved requests

for information, documentation or assistance on various women's equality issues.

VIII. Media

In 2000-2001, the Advisory Council responded to many requests from the media for interviews, information and the names of potential resource persons.

The Council also issued the following media releases:

- the announcement of the 2000 Spiritus Awards ceremony
- a request to the provincial government to make the necessary changes to its labour legislation to allow parents of children born after December 31, 2000, to take a one-year parental leave
- a request to the provincial government to improve on its offer of a 1.5% wage increase to court stenographers

IX. Spiritus Awards

The Spiritus Awards are presented annually to an individual, a group or an employer from New Brunswick who has contributed significantly to the advancement of women.

The recipients for the 2000-2001 Spiritus Awards were selected from the group and employer categories. They were Coverdale Centre and Xerox Canada, both located in Saint John. The awards ceremony was held on September 22, 2000, in Saint John.

In addition, Certificates of Merit were presented to nine organizations in recognition of their exceptional commitment to the women of this province. The recipients were: CAAR (Coalition Against Abuse in Relationships), the Fédération des dames d'Acadie, the Fredericton Sexual Assault Crisis Centre, the Institut féminin francophone du N.-B., the World March of Women 2000, the NB Women's Institute, the Muriel McQueen Fergusson Foundation, the Osteoporosis Society of Canada, and Support to Single Parents.

X. Issues

Early Childhood Services in New Brunswick

During a *Day of Reflection* held in March 2000, the New Brunswick Advisory Council on the Status of Women tackled the issue of child care once again. Participants to this day of reflection unequivocally told the ACSW that New Brunswick families need an early childhood development program that includes public child care that is affordable and of high quality.

To that end, the ACSW presented a brief to the Minister of Family and Community Services in September, in which it outlined the present situation with respect to child care programs in the province.

Having demonstrated that a high-quality child care system is the key to good early childhood development, the Advisory Council on the Status of Women asked the Province of New Brunswick to immediately take the necessary measures to implement a universal child care system for all children, including after-school care. Such a system could be implemented gradually, starting in fiscal year 2001-2002, by adding one age group each year of the implementation period, much as was done in the Province of Québec when it implemented a universal $5/day daycare program.

Given the first ministers' decision to transfer $2.2 billion dollars to the provinces for a variety of early childhood development programs over five years, the Advisory Council on the Status of Women further recommended that the province of New Brunswick invest the better portion of its share of the transfer in regulated child care.

Wellness in New Brunswick

In November 2000, the NBACSW presented a position paper on Wellness in New Brunswick to the Legislative Assembly's Select Committee on Health Care.

In its presentation to the Committee, the Advisory Council first looked at what makes people sick and found that poverty and inequality have a negative impact on people's sense of well-being. Having said that, the Advisory Council suggested that governments can improve the health status of people by implementing measures aimed at a more equitable distribution of wealth. The ACSW recommended that: given that the evidence shows that poverty is a reliable predictor of wellness or lack thereof; given that women of every age group are poorer than men of every age group; given the established correlation between low incomes and high hospital admission rates; and given that women have higher hospital admission rates than men, the government should adopt public policies aimed at reducing the poverty and inequality of women which in turn would improve the health status of more than half the population. Those policies include pay equity legislation in both the public and private sectors, minimum wage increases that are adjusted yearly according to an objective measure such as the cost of living index, and a significant increase in income assistance rates.

The Advisory Council looked at smoking rates of men and women, as well as lung cancer rates of men and women, and found that lung cancer mortality rates among women today is five times higher than it was in 1970. And while lung cancer still kills more men, the fact remains that lung cancer killed 6,500 Canadian women in 1998, compared to 5,300 who died of breast cancer. The data on teenage smoking rates is also troubling, with more teenage girls smoking than teenage boys. As well, teenagers start smoking at an earlier age than their parents did and the research shows that the younger they are when they start, the less likely they are to quit. The ACSW expressed concern with public education programs, which condemn smoking but do not offer smoke cessation programs. With that in mind, the ACSW proposed that smoke cessation programs be offered and that the programs take gender and age differences into account.

The ACSW also looked at how the health status of children and youth could be improved. It found that high-quality child development centres for all children constitutes the best investment in the immediate and future well-being of society. These centres are the ideal setting to identify and

intervene early in cases of learning disabilities, behavioral and social problems and so on. As well, they could serve as a point of entry for good information on healthy eating habits for both children and their parents, and on the benefits of physical exercise. Because good eating habits developed early in life are more likely to be sustained in adulthood, the result would be a healthier population.

The ACSW suggested several other measures aimed at improving health and wellness in New Brunswick, including the integration of nurse practitioners in the public health care system and a network of community health clinics that would include nurse practitioners as an integral part of the health care professional's teams. It also suggested workplaces could be made healthier by implementing sexual and personal harassment policies, employment equity programs to ensure that women and other minorities are well represented everywhere in the organization, and pay equity policies to eliminate discriminatory pay scales.

Growing Up Female in New Brunswick

With the arrival of a new millennium, it seemed fitting that the New Brunswick Advisory Council on the Status of Women took stock of the progress made by women in New Brunswick. This idea led to the writing of *Growing Up Female in New Brunswick*, a study of the important issues in the lives of girls and women in New Brunswick since 1970.

The report is based on the life cycle approach, which acknowledges the evolving nature of needs and aspirations as women move through life's different phases. It presents a series of statistical portraits of women's situation, an inventory of problems and possibilities as well as an overview of policy and program responses to the needs of girls and women.

In addition, the publication looks back at the road traveled over the past thirty years and it highlights the progress made over the same period. The Advisory Council concludes that although much has been accomplished, progress is slow and several issues still require on-going commitment and hard work.

To this end, the Advisory Council wishes to focus on the following issues:

A universal child care system. This is a necessary component to a healthy economy. A high-quality, flexible and affordable child care program available to all New Brunswick families ensures that society reaps the long-term social benefits of investment in early childhood development and facilitates economic self-sufficiency for families.

An increase in, and periodic adjustments, to the social assistance rates. Families in New Brunswick are entitled to live in decent conditions. It is unacceptable to tolerate a high child poverty rate and to accept the poverty of women, in particular, that of single-parent mothers.

The introduction of support groups and programs for girls in elementary and high schools. Awareness and empowerment must begin at an early age. Girl-friendly forums led by strong and compassionate adult women can help pre-teen girls and their teen sisters develop into independent and self-confident young women.

Compulsory family responsibility curriculum for all high school students. All young people need to be made aware of the importance of their shared contribution to family life and care giving.

The enhancement and financial support of women's education and training initiatives. Women's struggles for economic self-sufficiency depends in part on their ability to access employment opportunities that offer decent salaries and benefits.

A provincial Employment Standards Act that reflects today's reality. The majority of female workers are not protected by collective agreements. As outlined in a brief presented by the Advisory Council on the Status of Women to the government in April 2000, legislative amendments should include limits of hours of work, new provisions for overtime and call-in pay, revision of the minimum wage rate, guaranteed rest breaks as well as paid sick leave and family responsibility leave entitlements.

Mandatory pay equity legislation covering private as well as public employers in New Brunswick. An enforcement and monitoring mechanism needs to accompany the legislation in order that pay discrepancies can be identified and eliminated.

The establishment of women's wellness centres or community health centres to offer disease prevention programs and health education, and to facilitate community well-being initiatives. Such centres offer cost-efficient services in response to the needs of women in their own communities and ease the pressures on a heavily-burdened health system.

The expansion and standardization of New Brunswick's home care system for elderly and dependent citizens. Women are both the major consumers and providers of home care and must have access to high-quality, affordable care themselves as they age.

Amendments to the Canada Pension Plan to recognize women's unpaid caring work and to the Old Age Security (OAS) / Guaranteed Income Supplement (GIS) to increase benefits levels. It is essential that a homemaker's pension be built into the CPP, while OAS benefits paid must ensure that senior women do not live in poverty.

2000 - 2001

RAPPORT ANNUEL

Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick

Rapport annuel 2000-2001

Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick
236, rue King
Fredericton, N.-B.
E3B 1E2

Tél: 1-800-332-3087
(506) 444-4101

Fax: (506) 444-4318

C. é.: acswcccf@gnb.ca
S. internet: www.acswcccf.nb.ca

This publication is available in English.

ISBN: 1-55236-725-8

MEMBRES DU CCCFNB

Les 13 membres du Conseil consultatif sont nommés par le Cabinet pour un mandat de trois ans. En 2000-2001, les membres étaient :

Lucille Riedle, présidente
Lynn Merrithew-Boone, vice-présidente, Charlotte
Georgette Ferlatte, Restigouche
Corinne Godbout, Grand Fredericton
Rose-Aimée Haché, Péninsule acadienne
Patricia Gallagher Jetté, Grand Saint-Jean
Denise Daigle-Lavigne, Miramichi
Lorraine Pollock, Kings-Albert
Simone Savoie, Chaleur
Lillian Surette, Grand Moncton
Jacquie Walker, Madawaska-Victoria
Helen Warren, Westmorland-Kent
POSTE VACANT, Carleton

Pour communiquer avec le Conseil consultatif

Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick
236, rue King
Fredericton (N.-B.) E3B 1E2

1 800 332-3087
(506) 444-4401
Télécopieur : (506) 444-4318

C. élect : acswcccf@gnb.ca
Site internet : www.acswcccf.nb.ca

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick est conscient de ses obligations et est résolu à offrir et à fournir aux gens des services de qualité dans la langue de leur choix et à promouvoir une utilisation mieux équilibrée des deux langues officielles au sein de la fonction publique.

RÔLE DU CCCFNB

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme est un organisme de consultation et d'étude créé par la loi pour conseiller le gouvernement du Nouveau-Brunswick sur les dossiers relatifs à la condition féminine et pour porter ces dossiers à l'attention du public.

Le Conseil consultatif a pour mission de promouvoir l'équité des femmes dans toutes les sphères de la société au Nouveau-Brunswick. En ce qui a trait aux questions présentant un intérêt pour les femmes, le Conseil

remplit sa mission :

- < en conseillant les gouvernements;
- < en recommandant des lois, des politiques et des pratiques au gouvernement du Nouveau-Brunswick;
- < en favorisant la constitution de réseaux entre les organismes féminins;
- < en assurant la collecte, l'étude et la diffusion de l'information;
- < en sensibilisant la population aux dossiers, aux programmes et aux services.

Le Conseil invite les femmes et les groupes de femmes à communiquer avec son bureau pour lui faire part de leurs préoccupations ou pour obtenir de la documentation et des mises en rapport.

La ministre responsable de la Condition de la femme est M^me^ Margaret-Ann Blaney. Toute suggestion pour des nominations au Conseil consultatif doit lui être adressée, au C.P. 6000, Fredericton (N.-B.) E3B 5H1.

ACTIVITÉS DU CONSEIL

I. Réunions du Conseil

Bathurst, les 8 et 9 juin 2000

L'information sur les prix Spiritus a été distribuée aux membres. La cérémonie de remise des prix aura lieu à Saint-Jean, le 22 septembre 2000. Plusieurs groupes ont été invités à y présenter leur œuvre ou leurs produits. De plus, des certificats de mérite seront décernés à divers groupes de femmes bénévoles afin de reconnaître leur travail.

Le Conseil a adopté une motion proposant que le CCCF signe le contrat social rédigé par l'Union des femmes pour l'équité salariale et qui revendique l'adoption d'une loi sur l'équité salariale au Nouveau-Brunswick.

Le rapport de recherche *Grandir au féminin au Nouveau-Brunswick, 1970-2000* a fait l'objet d'une discussion. Cette publication examinera les diverses périodes de la vie des femmes, allant de la petite enfance aux âges plus avancés, et abordera les préoccupations relatives à la santé à différents âges, de même que les questions liées à l'éducation et au travail.

À la suite d'une rencontre avec une représentante du comité spécial de la Coalition de la garde de jour du Nouveau-Brunswick, un comité formé de membres du CCCF a été mandaté d'élaborer une stratégie en vue de la mise en œuvre d'un programme de développement de la petite enfance au Nouveau-Brunswick.

Saint-Jean, les 21 et 22 septembre 2000

Ayant reçu plusieurs demandes de financement, les membres ont proposé d'élaborer une politique sur les contributions qui serait soumise à l'approbation du Conseil.

Le comité de sélection des Prix Spiritus s'est réuni pendant l'été pour examiner les nominations et choisir les récipiendaires des Prix Spiritus ainsi que les récipiendaires des Certificats de mérite. Neuf groupes de femmes ont accepté l'invitation du Conseil à tenir des stands d'information à l'entrée de l'hôtel où se tiendra la cérémonie de remise des prix.

Les membres du CCCF, ayant décidé de participé à la Marche mondiale des femmes 2000, ont présenté leurs projets respectifs concernant leur participation.

À l'égard des services de garde, un comité a été mis sur pied, composé de membres du CCCF, d'un membre du personnel du CCCF et d'une représentante du comité spécial de la Coalition de la garde de jour du Nouveau-Brunswick. Le comité a décidé d'étudier la question et de produire un énoncé de principes avec l'intention de le présenter au Ministre des Services familiaux et communautaires.

L'idée de la conférence des Femmes d'affaires de l'Atlantique 2000 est née après l'annonce par le gouvernement fédéral d'un investissement de 70 millions de dollars au Canada atlantique pour promouvoir le milieu des affaires. Une partie des fonds est réservée aux femmes d'affaires. Les provinces de Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve reçoivent des fonds fédéraux pour les femmes d'affaires, ce qui n'est pas le cas du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. Pour remédier à la situation, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique a approché le CCCF pour offrir de financer une conférence atlantique au Nouveau-Brunswick et pour l'inviter à l'organiser. La conférence se tiendra à Moncton, du 19 au 21 novembre 2000.

Après avoir regardé une vidéo sur le projet « Silent Witness », les membres du Conseil ont adopté une motion proposant l'appui du projet et ont approuvé les coûts associés à un projet semblable au Nouveau-Brunswick.

Moncton, le 21 novembre 2000

Le ministre des Services familiaux et communautaires a invité le CCCF à participer à des consultations de deux jours avec d'autres intervenants dans le domaine des services de garde. Le deuxième jour, le ministre a reçu les recommandations du groupe concernant le financement public des opérations des centres de garde, les programmes de formation des préposés aux services de garde et l'établissement d'une infrastructure pour assurer la prestation de services de garde de qualité dans la province.

Sur l'invitation du Comité spécial des soins de santé de l'Assemblée législative, le CCCF a rédigé un énoncé de principe qu'il a présenté au Comité.

Téléconférence, le 13 décembre 2000

La téléconférence a été convoquée dans le but d'examiner la demande de financement de la nouvelle association de services de garde, présentée à la dernière réunion du Conseil. À ce moment-là, les membres du Conseil avaient convenu qu'il fallait obtenir plus de renseignements avant de prendre une décision.

Les membres ont adopté une motion proposant que le Conseil consultatif accepte d'affecter des ressources en guise d'appui à l'association et de fournir de l'aide pour le projet de constitution.

Téléconférence, le 7 février 2001

Cette téléconférence avait pour but d'évaluer les demandes de financement de divers groupes de la province.

Moncton, les 29 et 30 mars 2001

Les membres ont été invités à se prononcer sur les demandes de financement présentées par les divers groupes de leur région respective. Chaque demande a été traitée séparément, et des motions proposant une contribution et l'appui du CCCF ont été adoptées pour chacune des demandes.

La présidente a informé les membres que le projet de recherche *Grandir au féminin au Nouveau-Brunswick, 1970-2000* avait été mené à bien et en était au stade de l'impression. Le lancement de la publication a été remis à plus tard pour accorder plus de temps à l'imprimeur.

La journée de réflexion du CCCF en mars 2000 a fait progresser le dossier du développement de la petite enfance. Grâce à l'aide financière et aux services du CCCF, le groupe a formé une nouvelle association appelée *Soins et éducation à la petite enfance du Nouveau-Brunswick (SÉPENB).*

On a annoncé qu'une autre publication serait bientôt disponible. *À vrai dire...* sera distribuée prochainement à toutes les personnes qui ont participé à la conférence « Préparer l'avenir », à Fredericton, et qui ont aidé à établir le plan d'action triennal du CCCF. La brochure est une compilation du travail réalisé par le CCCF de 1998 à 2001.

La ministre responsable de la Condition de la femme, Margaret-Ann Blaney, s'est joint au groupe et a expliqué que le Groupe de travail sur la violence faite aux femmes avait vu le jour par suite du manifeste que lui avait livré le comité de la Marche mondiale des femmes en octobre. Elle a décrit la composition et le mandat du groupe et dit être confiante que son travail du Comité mènera à des mesures positives qui réduiront l'incidence de la violence faite aux femmes. En outre, M^{me} Blaney a signalé qu'elle avait rencontré l'Union des femmes pour l'équité salariale à plusieurs reprises et qu'elle entend continuer de travailler avec ce groupe pour améliorer la situation économique des femmes.

II. Présentations

Novembre 2000. Présentation d'un énoncé de principe sur le mieux-être au Nouveau-Brunswick devant le Comité spécial de l'Assemblée législative sur les soins de santé.

Novembre 2000. Participation à des consultations de deux jours entre plusieurs organismes et le ministre des Services familiaux et communautaires pour discuter d'un programme de services de garde dans la province du Nouveau-Brunswick.

III. Publications

- Bulletin trimestriel
- *À vrai dire...*
- *Grandir au féminin au Nouveau-Brunswick, 1970-2000*

IV. Conférences

Déjeuner avec la Consule générale américaine comme conférencière invitée, en septembre 2000

Conférence de deux jours des Femmes d'affaires de l'Atlantique, en novembre 2000

Vidéoconférence à l'occasion de la Journée internationale de la femme, en mars 2001

V. Comités

Le Conseil est représenté au sein des comités suivants :

< Comité aviseur du Groupe de recherche pour l'éducation dans une perspective mondiale

< Greater Saint John Teen Pregnancy Committee

< Mothering Matters NB

< Comité des opérations du centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale

< Coalition de la santé du Nouveau-Brunswick

< Union des femmes pour l'équité salariale

< Comité de recherche du Réseau interculturel des femmes du Nouveau-Brunswick

< Société de l'ostéoporose du Canada, section du Nouveau-Brunswick

< Comité consultatif du Nouveau-Brunswick sur l'allaitement maternel

< Groupe de travail sur la violence faite aux femmes

< Comité consultatif régional de l'Institut correctionnel Nova

< Partenariats communautaires, Moncton

< Réseau des femmes francophones du Nouveau-Brunswick

< Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), section du Nouveau-Brunswick

< « Women's Health Initiative » - Corporation hospitalière de la Région 3

< Marche mondiale des femmes 2000

VI. Autres activités

La présidente, la vice-présidente, les membres et le personnel du Conseil ont participé à de nombreuses activités à l'échelle locale, provinciale et nationale, et occasionnellement à l'extérieur de la province.

< ***Mai 2000***. Participation aux activités de suivi de l'atelier « Prendre la vague de demain » (présidé par la ministre fédérale du travail, Claudette Bradshaw), à Dieppe.

< ***Mai 2000***. Rencontre avec la consule générale américaine, à Moncton.

< ***Mai 2000***. Conférencière invitée à la rencontre de la Catholic Women's League, à Bathurst.

< ***Mai 2000***. Conférencière invitée au centre de prévention de la violence de Kent, à Richibucto.

< ***Mai 2000***. Déjeuners « Visions » de l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA), à Moncton.

< ***Mai 2000***. Participation à la rencontre de la commission d'écotourisme de Kent, à Bouctouche.

< ***Mai 2000***. Conférencière invitée au lancement du projet du millénaire à la résidence de la lieutenante-gouverneure, à Fredericton.

< ***Juin 2000***. Entrevue avec Radio-Canada au sujet des femmes d'affaires, à Moncton.

< ***Juin 2000***. Participation au projet de la fondation des cinq femmes célèbres, à Fredericton.

< ***Juin 2000***. Rencontre avec la ministre responsable de la Condition de la femme, Margaret-Ann Blaney, à Fredericton.

< ***Juin 2000***. Participation à la cérémonie de reconnaissance des femmes en politique, à Fredericton.

< ***Juin 2000***. Participation à un déjeuner organisé par la Coalition contre l'abus dans les relations (CCAR), à Dieppe.

< ***Juin 2000***. Invitée spéciale à une conférence de presse pour lancer le projet de tolérance zéro envers la violence, à Grand-Sault.

< ***Juin 2000***. Conférencière invitée à la cérémonie de remise des diplômes de l'école d'esthétique Medes, à Dieppe.

< ***Juillet 2000***. Rencontre du comité du CCCF sur le développement de la petite enfance, à Moncton.

< ***Septembre 2000***. Entrevue avec *Info-Affaires* au sujet de la conférence des Femmes d'affaires de l'Atlantique, à Moncton.

< ***Septembre 2000***. Rencontre avec des représentantes de Condition féminine Canada, à Moncton.

< ***Septembre 2000***. Cérémonie de remise des Prix Spiritus, à Saint-Jean.

< ***Octobre 2000***. Participation à la conférence internationale du Sommet mondial des femmes, à Johannesburg, en Afrique.

< ***Octobre 2000***. Conférencière invitée à une présentation de la Société d'ostéoporose, à Saint Andrews.

< ***Octobre 2000***. Participation à la conférence internationale des femmes d'affaires « Leaders Summit 2000 », à Washington, D.C.

< ***Novembre 2000***. Plusieurs téléconférences pour planifier la conférence des Femmes d'affaires de l'Atlantique, à Moncton.

< ***Novembre 2000***. Participation à des consultations de deux jours avec le ministre des Services familiaux et communautaires, Percy Mockler, à Fredericton, pour discuter d'un programme de services de garde au Nouveau-Brunswick.

< ***Novembre 2000***. Rencontre de la Canadian and African Business Women Association (CAABWA), à Toronto.

< ***Novembre 2000***. Conférence des Femmes d'affaires de l'Atlantique 2000, « Sur la piste du succès », à Moncton.

< ***Novembre 2000***. Entrevue avec Global TV au sujet de la conférence des Femmes d'affaires de l'Atlantique, à Moncton.

2001

< ***Janvier 2001***. Rencontre avec des représentantes de l'APECA pour une récapitulation de la conférence des Femmes d'affaires de l'Atlantique, à Moncton.

< ***Février 2001***. Réunion des membres du comité organisateur pour discuter du résultat de la conférence des Femmes d'affaires de l'Atlantique.

< ***Février 2001***. Réunion avec les membres du comité organisateur de la vidéoconférence tenue à l'occasion de la Journée internationale de la femme.

< ***Mars 2001***. Vidéoconférence « Femmes entrepreneures du Canada : Tournées vers le monde! » à l'occasion de la Journée internationale de la femme, à Moncton.

< ***Mars 2001***. Conférencière invitée au lancement du film documentaire *Pioneer Women of New Brunswick*, à Fredericton.

VII. Services d'information

Le bureau du Conseil consultatif traite des centaines de demandes provenant de personnes qui cherchent à se renseigner sur des questions liées au droit de la famille, à l'emploi, à des problèmes de santé ou à diverses formes de violence.

Le Conseil a reçu de nombreux appels en 2000-2001 concernant le divorce et la séparation, les biens matrimoniaux, la garde et le droit de visite des enfants, les versements pour le soutien des enfants et du conjoint, l'aide juridique et les normes d'emploi.

Le Conseil a aussi reçu bien des appels de groupes de femmes et de représentants du gouvernement et des médias, de même que des demandes de renseignements, de documentation ou d'aide relatives à diverses questions.

VIII. Médias

En 2000-2001, le Conseil consultatif a donné suite à de nombreuses demandes pour des entrevues, des renseignements, de même que des noms de personnes-ressources possibles.

Le Conseil a aussi publié les communiqués suivants :

< Annonce de la cérémonie de remise des prix Spiritus de 2000;

< Demande au gouvernement provincial de modifier la Loi sur les normes d'emploi afin de permettre aux parents d'enfants nés après le 31 décembre 2000 de prendre un congé parental d'un an;

< Demande au gouvernement provincial visant l'amélioration de l'augmentation salariale de 1,5 p. 100 offerte aux sténographes judiciaires.

IX. Prix Spiritus

Les prix Spiritus sont remis chaque année à des personnes, à des groupes ou à des employeurs du Nouveau-Brunswick qui ont contribué de façon significative à l'avancement des femmes.

Les récipiendaires des prix Spiritus de 2000-2001 ont été choisis dans les catégories des groupes et des employeurs. Les prix ont été décernés à Coverdale Centre et à Xerox Canada, tous deux de Saint-Jean. La cérémonie de remise des prix a eu lieu le 22 septembre 2000, à Saint-Jean.

En outre, des certificats de mérite ont été présentés à neuf organismes pour souligner leur engagement exceptionnel à l'égard des femmes de la province. Les certificats de mérite ont été remis aux organismes suivants : la Coalition contre l'abus dans les relations (CCAR), la Fédération des dames d'Acadie, le Fredericton Sexual Assault Crisis Centre, l'Institut féminin francophone du Nouveau-Brunswick, la Marche mondiale des femmes 2000, la New Brunswick Women's Institute, la Muriel McQueen Fergusson Foundation, la Société d'ostéoporose du Canada et Support aux parents uniques.

X. Dossiers

Services de développement de la petite enfance au Nouveau-Brunswick

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick a encore une fois abordé la question des services de garde dans le cadre d'une journée de réflexion tenue en mars 2000. Les personnes qui ont pris part à l'activité ont catégoriquement indiqué au CCCF que les familles du Nouveau-Brunswick ont besoin d'un programme de développement de la petite enfance, y compris des services de garde abordables et de haute qualité.

À cette fin, le CCCF a présenté en septembre un mémoire au ministre des Services familiaux et communautaires, dans lequel il décrit la situation actuelle concernant les services de garde.Après avoir démontré que des services de garde de haute qualité constituent un élément clé au bon développement de la petite enfance, le Conseil consultatif sur la condition de la femme a demandé au gouvernement du Nouveau-Brunswick de prendre sans plus tarder les mesures nécessaires pour mettre en œuvre un programme

universel de services de garde, y compris les services de garde après la classe. Le programme pourrait être mis en oeuvre progressivement, à compter de l'année financière 2001-2002. Un groupe d'âge serait ajouté à chaque année pendant la durée de la mise en oeuvre, comme on a fait au Québec avec le programme universel de 5 $ par jour.

Compte tenu de la décision des premiers ministres d'affecter 2,2 milliards de dollars à une variété de programmes de développement de la petite enfance sur une période de cinq ans, le Conseil consultatif sur la condition de la femme a de plus recommandé que le gouvernement du Nouveau-Brunswick consacre la plus grande partie de sa part des transferts fiscaux à des services de garde réglementés.

Le mieux-être au Nouveau-Brunswick

En novembre 2001, le CCCF a présenté au Comité spécial des soins de santé de l'Assemblée législative un énoncé de principe sur le mieux-être au Nouveau-Brunswick.

Dans sa présentation au Comité, le Conseil consultatif a examiné ce qui rend les gens malades et a conclu que la pauvreté et l'inégalité ont un impact négatif sur le bien-être des gens. Ceci dit, le Conseil consultatif a avancé que les gouvernements peuvent améliorer l'état de santé de la population en mettant en oeuvre des politiques qui visent la redistribution de la richesse. Le CCCF a recommandé que : étant donné que la pauvreté prédispose les gens à la maladie; étant donné que les femmes de tous les groupes d'âge sont plus pauvres que les hommes de tous les groupes d'âge; étant donné que les personnes à faible revenu ont des taux élevés d'admission hospitalière et que les femmes ont des taux d'admission hospitalière plus élevés que les hommes, le gouvernement devrait adopter des politiques qui réduiraient la pauvreté et l'inégalité des femmes, ce qui aurait l'effet d'améliorer l'état de santé de plus de la moitié de la population. Ces politiques comprennent une loi sur l'équité salariale dans les secteurs public et privé, des augmentations annuelles du salaire minimum qui sont établies en fonction d'une mesure objective tel l'index du coût de la vie, et une importante hausse des taux de l'assistance sociale.

Le Conseil consultatif a aussi examiné l'incidence du tabagisme chez les hommes et les femmes ainsi que les taux du cancer des poumons. Le taux de mortalité dû au cancer des poumons chez les femmes est cinq fois plus élevés aujourd'hui qu'en 1970. Bien qu'un plus grand nombre d'hommes que de femmes meurent du cancer des poumons, il reste que 6 500 Canadiennes sont mortes du cancer des poumons en 1998, comparativement à 5 300 qui sont mortes des causes du cancer du sein. L'incidence du tabagisme chez les adolescentes est également inquiétant, les adolescentes étant plus susceptibles de fumer que les adolescents. De plus, les jeunes commencent à fumer à un plus jeune âge que leurs parents, alors que la recherche démontre que plus on est jeune quand on commence, moins on est susceptible de cesser de fumer. Le CCCF a dit s'inquiéter de voir des programmes d'éducation publique qui dénoncent le tabagisme sans pour autant offrir des programmes de cessation. Le CCCF a donc suggéré que des programmes de cessation soient offerts et que ces programmes tiennent compte du sexe et de l'âge des fumeurs.

Le CCCF a considéré l'état de santé des jeunes et des enfants et a examiné comment amliorer la situation. Il a conclu que le meilleur moyen d'améliorer le bien-être de la société à court et à long terme est de mettre sur pied des centres de développement de la petite enfance qui seraient abordables et de haute qualité. Ces centres deviendraient des lieux permettant d'identifier et d'intervenir dans les cas de difficulté d'apprentissage, de problèmes sociaux et de comportement, etc. De plus, ces centres pourraient servir de points d'entrée pour transmettre de la bonne information aux enfants et à leurs parents sur l'alimentation et l'exercice physique. Puisqu'on sait que de bonnes habitudes alimentaires adoptées à l'enfance sont habituellement soutenues à l'âge adulte, nous pourrions compter sur une population en meilleure santé.

Le CCCF a proposé d'autres mesures visant à améliorer la santé et le mieux-être au Nouveau-Brunswick, y compris l'intégration des infirmières praticiennes dans le système de santé ainsi qu'un réseau de cliniques de santé communautaires qui comprendraient des infirmières praticiennes au sein des équipes des professionnels de la santé. Le CCCF a aussi suggéré que les milieux de travail peuvent être rendus plus sains avec l'implantation de politiques sur le harcèlement sexuel et personnel, des programmes d'équité dans l'emploi pour assurer que les femmes et les autres minorités soient équitablement représentés partout dans l'organisation, et des politiques d'équité salariale afin d'éliminer les échelles salariales discriminatoires.

Grandir au féminin au Nouveau-Brunswick

Avec l'arrivée du nouveau millénaire, il semblait approprié que le Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick procède à l'inventaire des progrès réalisés par les femmes au Nouveau-Brunswick. Cette idée a abouti à la rédaction de *Grandir au féminin au Nouveau-Brunswick*, une étude des questions importantes qui se présentent dans la vie des filles et des femmes au Nouveau-Brunswick depuis 1970.

Le rapport est basé sur les diverses périodes de la vie des femmes, reconnaissant l'évolution de leurs besoins et de leurs aspirations à mesure qu'elles franchissent différentes étapes de leur vie. Il brosse plusieurs portraits statistiques de la condition féminine au Nouveau-Brunswick et présente l'inventaire des problèmes et des possibilités, de même qu'un aperçu des politiques et des programmes mis en œuvre pour répondre aux besoins des filles et des femmes.

En outre, la publication jette un regard sur le chemin parcouru au cours des trente dernières années et fait ressortir les progrès accomplis sur la même période. Le Conseil consultatif conclu qu'en dépit de tout ce qui a été accompli, les progrès sont lents et plusieurs questions continuent d'exiger un engagement et des efforts soutenus.

À cette fin, le Conseil consultatif souhaite souligner les points suivants :

Programme universel de services de garde. Un tel programme est un élément essentiel d'une économie saine. Des services de garde souples, abordables et de haute qualité pour toutes les familles du Nouveau-Brunswick permettront à la société de profiter des avantages à long terme que présente l'investissement dans le développement de la petite enfance et favoriseront l'autonomie financière des familles.

Augmentation et rajustements périodiques des taux de prestations d'aide sociale. Les familles au Nouveau-Brunswick ont le droit de vivre dans des conditions décentes. Il est inacceptable de tolérer un taux élevé de pauvreté infantile, de même que la pauvreté chez les femmes, surtout les mères seules.

Programmes et groupes de soutien pour les filles des écoles élémentaires et secondaires. La prise de conscience et la prise en charge de soi doit commencer à un jeune âge. Des forums favorables aux jeunes filles et animés par des femmes fortes et compatissantes peuvent aider les préadolescentes et les adolescentes à devenir des jeunes femmes indépendantes et confiantes.

Programmes obligatoires en matière de responsabilités familiales pour tous les élèves de l'école secondaire. Tous les jeunes doivent être sensibilisés à l'importance de leur contribution à la vie familiale et à la prestation de soins.

Amélioration et appui financier des initiatives visant l'éducation et la formation des femmes. La lutte

des femmes pour l'autonomie financière dépend en partie de leur accès à des possibilités d'emploi qui procurent des salaires et des avantages sociaux convenables.

Loi sur les normes d'emploi conforme à la réalité. La majorité des femmes qui travaillent ne sont pas protégées par une convention collective. Comme le recommande le mémoire que le Conseil consultatif sur la condition de la femme a présenté au gouvernement en avril 2000, les modifications législatives doivent prévoir un nombre limite d'heures de travail, des nouvelles dispositions concernant les heures supplémentaires et les indemnités de présence, la révision du taux de salaire minimum, des pauses garanties et le droit à des congés de maladie payés et à des congés pour obligations familiales.

Loi sur l'équité salariale englobant les employeurs publics et privés du Nouveau-Brunswick. Toute mesure législative devra comporter un mécanisme de mise en application et de surveillance qui permettra de repérer et d'éliminer les écarts salariaux.

Établissement de centres de mieux-être des femmes ou de centres de santé communautaires pour offrir des programmes de prévention des maladies et d'éducation en matière de santé et pour faciliter les initiatives communautaires en matière de mieux-être. Ces centres offrent des services efficaces sur le plan des coûts et permettent de répondre aux besoins des femmes dans leur propre collectivité et d'alléger les pressions exercées sur un système de santé déjà fortement accablé.

Expansion et normalisation du système de soins à domicile pour les personnes âgées et dépendantes. Les femmes sont à la fois les principales consommatrices et fournisseuses de soins à domicile et doivent avoir accès à des soins abordables et de haute qualité en vieillissant.

Modifications au Régime de pensions du Canada (RPC) pour reconnaître le travail non rémunéré des femmes et augmentation du niveau des prestations de la Sécurité de la vieillesse (SV) et du Supplément du revenu garanti (SRG). Il est essentiel d'incorporer une pension de personne au foyer dans le RPC, et les prestations de SV doivent permettre d'éviter la pauvreté chez les femmes âgées.